## **Christophe CHALIER**

Conseiller municipal de la ville de Mouans-Sartoux Député-Suppléant de la Neuvième circonscription

## Communiqué de Presse – Mouans-Sartoux le 30 juillet 2016

Suite à la parution ce jour dans Nice-Matin de la rétrospective du dernier Conseil municipal de Mouans-Sartoux, Christophe CHALIER tient à apporter un éclairage sur la position de vote adoptée par son Groupe concernant le « mode de financement » des aménagements du Tennis municipal.

En aucun cas, il ne s'agit de s'opposer à la réalisation des travaux prévus – j'en veux pour preuve notre vote en faveur de la délibération du 31 mars 2016 – ni de remettre en question les compétences de qui que ce soit en matière de gestion du club sportif.

En revanche, nous avons à **déplorer une nouvelle fois le manque de transparence** dont fait preuve la Majorité vis-à-vis de l'Opposition.

Jamais ce montage financier requérant l'engagement de la Ville de se porter caution solidaire pour le remboursement d'un prêt consenti à hauteur de 150.000€ n'a été évoqué en commission « Finances » ou en commission « Vie associative » dans lesquelles nous siégeons.

Ne disposant au moment du vote d'aucun élément budgétaire qui nous aurait permis d'apprécier la capacité de l'association à rembourser cet emprunt aux échéances requises, nous avons choisi de nous abstenir.

Dans l'intérêt du contribuable mouansois nous refusons systématiquement tout engagement financier pris à l'aveugle.